

## ENERGIE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Un plan de rénovation du patrimoine public local

Mis en ligne le **samedi 07 octobre 2017**

Lancer un vaste programme de rénovation énergétique du patrimoine bâti de Brest métropole et de la ville de Brest, afin d'optimiser les consommations, et maîtriser les budgets qui en découlent : tels sont les objectifs de la nouvelle orientation que va prendre Brest métropole aménagement.



Lors du conseil de métropole du 6 octobre, les élus ont validé la délibération portant sur la création d'une société publique locale (SPL) adossée à Brest métropole aménagement ([Bma](#)). Une opération qui va permettre à Brest métropole de disposer d'un puissant bras armé en matière de rénovation énergétique de son patrimoine bâti (écoles, piscines, bâtiments administratifs...).

Cette SPL, dotée d'un capital de départ de 4,6 millions d'euros ( 2,4 venant de Brest métropole, la ville de Brest abondant à hauteur de 2,2 millions), va ainsi pouvoir identifier les ensembles immobiliers publics nécessitant des travaux de rénovation énergétique sur le territoire, dans des délais raccourcis.

Elle prendra en charge les travaux nécessaires, puis facturera à la collectivité la différence entre les coûts engagés et les économies ainsi réalisées.

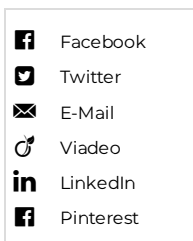
## Réduire les consommations...

## et les factures !

Pour Brest métropole, cette nouvelle orientation vient s'intégrer dans les objectifs du plan climat énergie territorial. Il y a en effet nécessité à intervenir sur un patrimoine bâti vieillissant et, de ce fait énergivore.

Dans le même temps, les travaux permettront aussi répondre à une volonté de mieux maîtriser la facture énergétique de la métropole comme de la ville de Brest, dans un contexte de contrainte budgétaire. Une fois rénovés, les bâtiments seront moins gourmands en énergie... ce qui allégera donc la facture.

Via la SPL, les chantiers pourront enfin apporter, à court et moyen terme, une sacrée dynamique au secteur local du BTP, une façon de soutenir encore un peu plus l'économie du territoire.



≡ RETOUR À LA LISTE

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
www.brest.fr

#### Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30

### HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
www.brest.fr

#### Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80  
Lundi au Vendredi : 8h-18h  
Samedi : 8h30-12h30